

On ne dépassera pas 300 grammes le premier jour, et on augmentera de 100 à 300 par jour jusqu'à un litre et demi. La périodicité des repas sera réglée de manière à ce que n'apparaisse aucun malaise permettant de soupçonner une action

irritante du suc gastrique vers la fin de la digestion.

Si le régime lacté est établi dès le début du traitement, il est souvent nécessaire de continuer l'alimentation la nuit pour prévenir les crises douloureuses de l'hypersécrétion. Quand le régime lacté succède à une cure de diète stomacale, il n'en est généralement pas de même, et, dans ce cas, une période quotidienne de vacuité et de repos sécrétoire de l'organe ne peut qu'être favorable à la cicatrisation définitive de l'ulcère.

On devra, pendant cette première période de réalimentation, interroger très soigneusement, non seulement la sécrétion de l'estomac dont les malaises subjectifs peuvent déceler les troubles, mais la motricité dont la percussioin et la recherche du bruit de clapotage indiquent l'insuffisance. Si l'estomac paraît se laisser distendre, et si l'évacuation en est anormalement prolongée, on évitera d'augmenter trop vite la quantité de lait, et on préférera en accentuer le pouvoir nutritif, soit en le concentrant par la chaleur, soit en y ajoutant de la poudre de lait, de la graisse (crème), du sucre (lactose), des amylacés (riz, tapioca.) des albuminoïdes, parmi lesquels le meilleur est la caséine.

Les œufs apportent à la fois de l'albumine et une graisse bien émulsionnée. La viande crue, qui joue un rôle assez important dans le régime de Lenhartz, semble particulièrement à éviter.

En principe, on cherchera plutôt à restreindre la sécrétion chlorhydrique par l'usage d'une alimentation riche en hydrocarbonés et en graisses qu'à l'exciter par une nourriture azotée.

C'est dans cette période de la cure que pourra se trouver l'indication du bicarbonate de soude et du sous-nitrate de bismuth à hautes doses. Pour Linossier, cette indication est la persistance des douleurs, malgré tous les soins apportés au régime alimentaire.